Ref. formation 202204128445

Assistant Immobilier - AIMMO - Titre professionnel

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFIB 2 - IFPA
Coralie SARRAN
05.57.59.85.30
contact@ifpa-ecole.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Assistant Immobilier » (AI). Titre de niveau 5 (Bac+2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels. A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de : ? Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location ? Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier ? Participer aux opérations courantes de gestion d'une copropriété

Contenu et modalités d'organisation

Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location Constituer le dossier administratif de mise en vente ou en location d'un bien immobilier Assurer la promotion de la mise en vente ou en location d'un bien immobilier Finaliser le dossier administratif de vente jusqu'à l'avant-contrat Établir le dossier administratif d'une transaction spécifique (VEFA, viager...) Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier Constituer le dossier administratif d'un bien en gestion locative jusqu'à la signature du bail Assurer les opérations courantes de gestion locative d'un bien immobilier Prendre en charge le dossier administratif lié aux spécificités du logement social Participer aux opérations courantes de gestion d'une copropriété Faciliter la gestion administrative courante d'une copropriété Participer à l'élaboration du budget d'une copropriété Organiser l'assemblée générale de copropriétaires

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel assistant immobilier - ***Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)***

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Suite à l'obtention du titre professionnel Assistant Immobilier niveau 5 (BAC +2), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 6

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00327385	du 11/05/2023 au 24/11/2023	Mérignac (33)	AFIB 2 - IFPA		MON COMPTE FORMATION	FPC
00327386	du 16/11/2023 au 07/06/2024	Mérignac (33)	AFIB 2 - IFPA		MON COMPTE FORMATION	FPC
00392668	du 13/05/2023 au 22/11/2024	Mérignac (33)	AFIB 2 - IFPA		MON COMPTE FORMATION	FPC